

FIP HEXAGONE CONVERTIBLES

Valeur liquidative au 31 décembre 2011	451,02 €
Valeur d'origine (31 décembre 2010)	500,00 €
Performance depuis l'origine	- 9,80 % (hors avantage fiscal)
Echéance du fonds	31.12.2016 (31.12.2018 si prolongation)
Ratio de PME régionales	(fonds en cours d'investissement)



Le mot des gérants

Le FIP Hexagone Convertibles est actuellement en phase de constitution de son portefeuille d'entreprises implantées dans les Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces PME ont vocation à représenter au moins 60 % des actifs d'ici fin décembre 2012.

Les investissements réalisés financeront le développement d'entreprises et la transmission de PME présentant un chiffre d'affaires significatif, généralement compris entre 1 et 50 millions d'euros.

Les secteurs visés seront les services, l'industrie innovante, la distribution spécialisée, la santé et les écotecnologies. Les PME de moins de 5 ans représenteront au moins 10 % de l'actif du fonds.

Le FIP apportera des moyens complémentaires de financement aux entreprises en investissant principalement sous forme de quasi fonds propres tel que les obligations convertibles, obligations

remboursables en actions qui offrent une perspective de rendement et un horizon de liquidité prédéfinis.

Plusieurs investissements sont actuellement en phase finale de négociation dans le secteur de la santé avec un réseau de cliniques et de cabinets vétérinaires.

Un autre investissement est également en cours d'étude dans le secteur de l'hôtellerie.

La valeur de la part du fonds affiche un recul de 9,80 %, depuis sa création en décembre 2010, principalement en raison de la comptabilisation de frais relatifs au fonctionnement du fonds et de la baisse des placements de trésorerie. Ces placements ont toutefois pleinement profité de la reprise des marchés financiers sur les premiers mois de 2012.

Turenne Capital se dote d'un pôle Santé avec une équipe dédiée



La Santé est un des enjeux majeurs de demain, avec notamment la réduction des frais de soins, dont ceux concernant la dépendance, la mise en œuvre d'une réglementation destinée à moderniser la Santé, la loi HPST, et le recours aux nouvelles technologies comme la télémédecine par exemple.

Turenne Capital a développé une très solide expertise dans ce domaine et y a investi depuis une dizaine d'années environ 75 M€, pour accompagner une vingtaine d'entreprises notamment dans les domaines du Medical Device, dans le matériel médical, des services à la personne, des logiciels et du traitement de l'information liée au médical. L'ensemble de ces participations représente aujourd'hui environ 30% du portefeuille des fonds gérés par Turenne Capital.

Souhaitant répondre encore plus fortement aux enjeux de ce secteur, Turenne Capital a créé un véritable pôle Santé constitué de cinq professionnels dont l'expérience complémentaire couvre de nombreux domaines.

Turenne Capital a par ailleurs repris la gestion du Fonds SEFTI, géré précédemment par Amundi PEF, investi principalement dans le traitement ou le suivi des maladies cardiovasculaires, l'oncologie et l'immunologie, et a levé un fonds dédié auprès d'investisseurs institutionnels pour lesquels la santé de demain est également une priorité.

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, les informations fournies dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.